NOTRE CONCOURS DE LA PLUS JOLIE VEDETTE

La suite des résultats

Nous publions ci-dessous la suite des résultats :

Du 93me prix au 135me : 100 fr.

93e prix ex-aequo (28.162) :
Vandenactel Léna, 102, rue du Plat, cour Bonte, 2, Roubaix; (28.313)
Blomme Hélène, boulevard de Metz, cour Ververyse, 5, Roubaix;
Bailet Denise, 15, contour Saint-Liévin, Wattrelos;
Vermarck Robert, 16, rue des Dragons, Wattrelos;
Derieux Kleber, 67 bis, rue de Rivaux, Wattrelos;
Delattre Albert, 49, rue de Beaulieu, Wattrelos;
Begee Fernande, 78, rue de la Malmence, Tourcoing;
Debusschere Serge, 140, rue Dupire, Croix;
Grimaaprez Jules, 20, rue du Crétinier, Hersaux;
Lemen Marie, 3, rue Lavoisier, Tourcoing;
Lemperour Aimée, 144, rue Jean-Macé, appartement 6, Roubaix;
Dillies Adolphe, 33, rue de la Douane, Toufflers.

105e prix ex-aequo (28.314) :
Philippart Magdeleine, 20, avenue Royale, Mouscron; (28.142)
Debergue Désiré, 20, place de la Gare, Hersaux.

107e prix (28.140) :
Deroo André, 27, rue de l'Ermitage, Roubaix.

108e prix (28.139) :
Bergrave Jeanne, 104, rue des Fossés, cour Lepers, 5.

109e prix (28.315) :
Laroix Louis, 35, rue de la Station, Hersaux.

110e prix ex-aequo (28.319) :
Vandenberre Louis, 66, rue Achille-Denecker, Mouscron;
Lietzer Marie, 422, rue de Gand, Tourcoing.

112e prix (28.136) :
Delaplace Julien, 117 bis, rue de la Gare, Roubaix.

113e prix (28.135) :
Nivesse Reed, 5, rue de Strasbourg, Lys-les-Lannoy.

114e prix (28.134) :
Fearmeairaux Paul, 28, rue de Lenze, Roubaix.

115e prix (28.133) :
Boelels Odette, 9, rue du Luxembourg, Tourcoing.

116e prix (28.327) :
Barbieux Zaïma, 54, rue de Wecquehal, Tourcoing (Blanc-Seau).

117e prix (28.125) :
Sergain Gérard, 119, rue du Pile, Roubaix.

118e prix ex-aequo (28.333) :
Dehaisnes Victor, 10, rue Charles-Delescluse, Wasquehal;
Vanderhaeghen Marguerite, 33, rue de la Lieuse, Luingne (Belgique);
Neolla Raymond, 13, rue de Courcelles, Roubaix.

121e ex-aequo (28.123) :
Brocvielle Daniel, 263, rue Carnot, Wattrelos; (28.333)
Dubois Eugène, 16, rue de la Bruyère, Heusden-les-Gand (Belgique);
Lepial Hélène, 146, rue de la Croix-Rouge, Tourcoing.

124e prix (28.334) :
Salembier Oscar, 7, rue du Ballon, Roubaix.

125e prix (28.335) :
Six Henri, 268, rue Jules-Guesde, Roubaix.

126e prix (28.120) :
Debes Alphonse, rue du Capitaine-Cluzet, 18, Lisses.

127e prix (28.117) :
Vandewiehea Paul fils, 117, rue de Mouscron, Wattrelos.

128e prix 28.340) :
Brouwers Gesteve, 56, rue de Rome, Roubaix.

129e prix (28.342) :
Hebert Caramée, 125, rue de l'Epeule, cour Gervaere, 1, Roubaix.

130e prix (28.342) :
Lepers Léon, rue Chauvy, rangée Leroy, 7, Lys-les-Lannoy.

131e prix ex-aequo (28.343) :
Lesage Emile, 17, rue de la Tranquillité, Tourcoing; (28.113)
Nollet Emile, rue des Champs, Maisonne Lefebvre, 26, Wattrelos;
Delan Jeanne, 9, rue Rollin, Roubaix;
Billiet Benjamin, 233, Grand'Rue, cour Vandendorpe, 1, Roubaix;
Florack Georgette, rue Boucher-de-Perthes, 2, cour Porion, Roubaix.

A la Commission d'enquête sur les événements du 6 février

Paris, 28 mars. — La Commission d'enquête sur les incidents tragiques du 6 février a entendu le colonel Josse, président de l'Association des Décorés de la Légion d'honneur au péril de leur vie et le général Lavigne-Delville.

Le colonel parlant sur la dernière phase de la manifestation, souligne l'inutilité du déblaiement opéré dans l'avenue des Champs-Elysées par la garde mobile, déblaiement qui ne pouvait atteindre que les curieux et des gens qui se préparaient à rentrer chez eux.

Le général Lavigne-Delville expose ensuite qu'il a demandé à être entendu sur l'organisation du commandement dans les troupes de police et sur les sommations.

Des questions sont ensuite posées aux témoins sur les buts de leur manifestation. Le colonel Josse indique que ses amis voulaient protester contre les événements qui avaient scandalisé le pays tout entier.

La Commission entend ensuite Mlle Gampt, infirmière de la Croix-Rouge, qui se rendit place de la Concorde. Elle entra chez Weber. Le témoin indique ensuite que des gardiens de la paix s'efforcèrent d'entrer la matraque à la main pour poursuivre les manifestants qui s'étaient réfugiés dans le restaurant. Le colonel Couet se précipita à leur rencontre en criant : Vous n'entrerez pas !

A la Présidence du Conseil

Paris, 28 mars. — M. Gaston Doumergue, président du Conseil, a reçu mercredi matin, une délégation de la Confédération nationale des commerces et industries de l'alimentation et une délégation de la Confédération générale de la production française.

Un monument au roi Albert au Havre

Le Havre, 28 mars. — Dans sa dernière séance, le Conseil municipal de Sainte-Adresse a décidé d'ériger, par souscription publique, un monument à Albert Ier, roi des Belges.

UN JEUNE PARLE

Un article paru le 4 mars dans le Journal de Roubaix, *sous le titre « Un jeune parle », nous a valu de recevoir une lettre que nous publions soloniers ci-dessous :*

Madame la Directrice,

Dans un article publié le 4 mars par le *Journal de Roubaix*, sous le titre « Un jeune parle », un de vos collaborateurs déclarait en termes très justes l'état d'âme de beaucoup de jeunes « de la relève », et leurs réflexions amères sur le fossé qui menaçait de se creuser entre la jeune génération et celle des aînés.

Il existe, parmi les anciens combattants, des hommes généreux qui ont résolu depuis longtemps de placer l'intérêt du pays et de la chose publique au-dessus de leurs propres revendications matérielles. Parmi eux, il faut signaler l'élite indiscutable recrutée exclusivement parmi ceux qui ont été décorés ou cités, et qui ont combattu en première ligne : l'Association des « Croix de Feu ».

Il m'a été donné d'assister récemment à une de leurs réunions. Je voulais, en témoin impartial, me faire une opinion, tout au moins recueillir à leur contact quelques impressions. J'avoue même que mon esprit n'était pas exempt de cette amertume et de ces désillusions que votre collaborateur avait notées de façon si exacte.

J'ai tout d'abord été frappé, dès l'entrée, par l'entrain, la cordialité, l'enthousiasme et la jeunesse de caractère qui régnent parmi ces hommes.

Qui donc a dit que la génération de nos aînés perdait de son allant, de sa vitalité ? Je ne crois pas avoir éprouvé cette sensation pendant les deux heures que je passai parmi eux.

C'est vraiment une atmosphère de camaraderie sincère, celle du front, que l'on respire au milieu de ces hommes de tous âges et de toutes conditions. Parmi les nombreux nouveaux membres que présentait le président ce soir-là, se trouvaient un bâtonnier de l'Ordre des Avocats, un ouvrier et un employé des tramways : belle image de solidarité et d'union. Je vis aussi accueillir, comme des fils, des jeunes hommes de 20 à 35 ans.

Car ces anciens combattants, qui ont tous souffert durement, et pour la plupart, laissé un peu de leur sang quelque part en Argonne, à Verdun ou dans la Somme, ne veulent pas que le fruit moral de leurs sacrifices disparaisse avec eux. Ils veulent transmettre le flambeau et leur mystique à leurs fils et aux jeunes d'après-guerre. Cette mystique, c'est l'amour de la France et de tout ce qui est franc, propre et honnête. « Fils de Croix de Feu » et « Volontaires nationaux » se groupent autour d'eux et attendent d'eux des consignes et un exemple. Leur nombre, qui grandit sans cesse, prouve que les jeunes ont entendu l'appel des anciens.

Il ne fut jamais question de politique ni de discussions partisanes durant ces deux heures, car chacun vient avec ses opinions, mais les laisse au seuil en entrant. On parla de la France, de la moralité, de la prospérité et de l'ordre qu'il faut y faire régner.

Tel est le programme que j'entendis exposer aux nouveaux venus.

Programme vague et sans buts précis, diront quelques-uns...

Programme suffisamment explicite pour faire l'union des vrais Français, sonner le ralliement de tous les gens du bien. Programme suffisamment vaste pour mobiliser et absorber les énergies, l'activité et l'enthousiasme de deux générations qui se sondent fraternellement pour conjurer le péril de l'heure et construire une France plus belle et plus respectée.

Les hommes que j'ai vus et entendus ne cherchent aucun modèle à l'étranger. Ils sont « simples », comme le Poilu était « simple ». Ils pensent et veulent agir « à la française ». Ils ont le respect de l'ordre et des choses établies, le culte de la liberté. Ils sont dignes de regrouper autour d'eux leurs frères d'armes dispersés ainsi que les jeunes générations de la « relève ».

Veuillez agréer, etc...

Le plus grand avion du monde fera, le 1er mai, sa première sortie à Moscou

Le plus grand avion du monde par les dimensions, vient d'être terminé dans les ateliers de l'Institut central aérohydrodynamique à Moscou. Il porte le nom du célèbre écrivain Maxime Gorki.

L'envergure de l'appareil est de 64 mètres, son poids de 35 à 40 tonnes, sa puissance totale de 6.000 chevaux. Il est entièrement construit en duralumin ; il pourra transporter une centaine de passagers outre l'équipage, mais il est surtout destiné à la propagande et ne sera donc pas affecté à une ligne particulière.

Il effectuera à travers l'U.R.S.S. des voyages déterminés pour montrer aux masses le résultat technique soviétique.

Une équipe spéciale de propagandistes disposera à bord d'une imprimerie destinée à répandre le journal dans les masses, d'un cinéma et de postes émetteurs de radiodiffusion. La vitesse prévue est de 220 à 240 kilomètres. Il a été construit par l'ingénieur soviétique Tonpolev. Les éléments de l'avion, à savoir le voiture, le fuselage, etc., se trouvent actuellement dans les ateliers de l'Institut et vont être transportés incessamment sur l'aérodrome où sera effectué le montage.

En raison des dimensions exceptionnelles de ces éléments, on va être forcé, sur son parcours, d'enlever les kiosques à journaux, les pylônes des lignes de tramways, etc., tous les obstacles qui généraient le transport de l'Institut à l'aérodrome.

L'avion fera sa sortie officielle le 1er mai et survolera la Place Rouge pendant une parade militaire.

— A Kansas-City, au cours des élections municipales, des scènes de violences se sont produites et des coups de feu ont été échangés. Deux personnes ont été tuées et une quarantaine blessées.

Trois élections législatives

Paris, 28 mars. — Les électeurs de la deuxième circonscription de Lorient (Morbihan), de la première circonscription du 9me arrondissement de Paris et de la circonscription de Mantes (Seine-et-Oise), sont convoqués pour le dimanche, 22 avril, à l'effet d'élire un député en remplacement de MM. Charrier et Ondin, décédés, et de M. Bergery, démissionnaire.

A la Commission d'enquête sur l'affaire Stavisky

L'audition de MM. Hennet et Chiappe

Paris, 28 mars. — La séance de la Commission d'enquête sur les affaires Stavisky s'est ouverte à 15 h.

Le premier témoin entendu est le commissaire Hennet qui déclare que l'inspecteur Simon, dans un rapport du 6 janvier, signale qu'il avait aperçu qu Stavisky devait détenir un grand nombre de timbres fiscaux.

M. Hennet affirme qu'il n'a jamais parlé de Stavisky, ni de l'affaire de Bayonne avec Simon, mais seulement de l'affaire des timbres fiscaux. Comme un commissaire fait remarquer au témoin que dans son rapport à M. Ducloux, l'inspecteur Simon affirme qu'il a appelé l'attention du commissaire Hennet sur Stavisky et les faux bons de Bayonne, ce dernier déclare que les affirmations de l'inspecteur sont inexactes.

Avant de se retirer, le témoin déclare qu'il a l'impression que MM. Ducloux, Bonny et lui-même ont été bouc-émissaires de dresser des « têtes » à l'opinion publique.

M. Chiappe succède au commissaire Hennet et affirme qu'il n'a jamais vu Stavisky en dehors d'une courte audience de service. Il ajoute que l'escroc n'a jamais fait la moindre libéralité à la Maison des gardiens de la paix. Le témoin entend montrer que la Préfecture a lui-même eu rompu tout leur devoir. Il fait alors l'historique de la police judiciaire et en expose le mécanisme.

Zagrophos est le fils d'un professeur à l'Université d'Athènes, ami du père du témoin qui le connaît depuis 1907 et qui a donné, durant la guerre, à M. Jean Chiappe, d'intéressants renseignements sur la situation intérieure de son pays où il servait la cause des Alliés.

Le témoin expose la surveillance exercée sur Stavisky par ses services. Elle a été, dit-il, aussi active que possible et aucune influence ne s'est exercée pour le freiner sur lui-même, comme sur ses collaborateurs.

En résumé, il n'a dépendu ni du témoin, ni de ses collaborateurs qu'une action décisive eût arrêté plus tôt les exploits de l'aventurier, leurs informations au Parquet ayant été mises, quand il y avait lieu, à la disposition de la Sûreté générale. Il aurait fallu pour que fût brisée l'affaire de Bayonne une enquête effective d'autres services. La police judiciaire, elle, a rempli exactement sa mission.

A la situation il n'y avait qu'un remède, d'ordre judiciaire, c'est pourquoi l'effort de la Préfecture de police s'est orienté vers l'autorité judiciaire qui seule pouvait agir. La Préfecture de police par l'organe de son ancien chef se présente sans crainte devant la Commission d'enquête. Elle croit avoir fait tout son devoir.

M. Chiappe expose ensuite que les inspecteurs de la Sûreté sont venus plusieurs fois à la Préfecture consulter les dossiers. D'autre part, les rapports ont eu une suite : deux informations judiciaires qui se terminent par un non-lieu ; une autre qui aboutit au renvoi devant la Cour d'appel, puis des poursuites correctionnelles qui donnent lieu à des renvois successifs.

M. Chiappe estime qu'il ne pouvait se plaindre de l'inertie du Parquet et de la justice puisque la justice s'occupait de Stavisky et rendait des décisions dans sa pleine indépendance. Il n'avait pas à s'immiscer dans le domaine judiciaire.

Le témoin s'explique sur la note qui a abouti à la suspension de M. Bony.

— C'est M. Mossé qui a demandé au directeur de mon cabinet de lui remettre le dossier d'une affaire Bony. Ce dossier m'avait passé alors, sur les instances de M. Mossé, les inspecteurs ont établi la note Oudard qui ne porte aucune mention du mal. Je n'avais aucun sujet d'animosité contre M. Bony.

Des documents sont saisis chez un avocat

Paris, 28 mars. — M. Garean, juge d'instruction, après avoir perquisitionné 19, rue Jean-Jacques Rousseau, au bureau de M. Paul Texier, avocat-conseil, s'est rendu 2, rue Lafayette, à son domicile particulier. Il a saisi là un certain nombre de documents sur la Compagnie Foncière et, notamment, sur Depardon, inculpé et arrêté comme on sait dans l'affaire des faux bons de Bayonne.

M. Langeron visite la maison des gardiens de la paix

Paris, 28 mars. — M. Langeron, préfet de police, accompagné de M. Paul Guichard, directeur général de la police municipale, a visité la maison de santé des gardiens de la paix.

Il a été reçu par M. de Nalèche, président de la fondation, entouré de M. Pinelli, membre du Conseil d'administration, du docteur Desplas, chirurgien en chef de l'établissement, de Mlle Caspio, infirmière-major, des internes et des infirmières de l'établissement.

M. Langeron a parcouru toutes les salles, s'arrêtant au chevet des blessés et des malades. Il a vivement félicité le président et les membres du Conseil d'administration, ainsi que le chirurgien en chef et ses collaborateurs, et a rendu hommage à Mme Jean Chiappe, créatrice et animatrice de la maison de santé.

Le général Weygand inspecte les fortifications de l'Est

Metz, 28 mars. — Le général Weygand est arrivé à 13 heures, à Metz, où il a été salué à la gare par le général de Vauligrenant, par le préfet et par le maire. Il est aussitôt parti inspecter les fortifications en cours d'achèvement à la frontière.

L'ancien sultan du Tafilalet a été transféré à Marrakech

On mande de Rabat que Belracem N Gadi, l'ancien sultan du Tafilalet, dont les opérations dans l'Anti-Atlas ont entraîné la commission, a été transféré à Marrakech, où il séjournera jusqu'à ce qu'on lui ait assigné une résidence.

Au Comité républicain du Commerce, de l'Industrie et de l'Agriculture

Paris, 28 mars. — Les membres du bureau et du comité de direction du Comité républicain du commerce, de l'industrie et de l'agriculture, qui avaient donné leur démission après M. Pronst, sont revenus sur leur décision et ont retiré la leur.

— A Paris, une explosion s'est produite dans un coffre, 80, boulevard des Batignolles. Une employée, Mlle Suzanne Michaud, 27 ans, demeurant 7, de Levis, et un gardien, M. Delaborde, demeurant rue Boursault, ont été grièvement blessés et transportés à l'Hôpital Beaujon.

Les saisies d'armes à Paris

Voici les nombreux fusils et révolvers saisis chez M. Rancart, rue Cobillot, à Saint-Ouen. (Photo N.Y.T.)

NOTES D'ART

UNE EXPOSITION DE CINQUANTE MAITRES CONTEMPORAINS

DES FLEURS DE J. CHALEYE A ROUBAIX

Ce n'est pas une exposition ordinaire, celle qui rassemble en ce moment à la Galerie Dujardin, à Roubaix, les œuvres de cinquante maîtres contemporains et les fleurs de M. J. Chaleyé, le distingué directeur de notre Ecole des Beaux-Arts, qui est un artiste peintre d'un vigoureux et original talent.

Non seulement presque tous les beaux noms dont se glorifia la peinture française en ce demi-siècle sont représentés dans ce choix, mais ils y figurent souvent par une ou plusieurs de leurs œuvres les plus caractéristiques. Et l'on reconnaît, dès la première vue, le président à cette sélection, la marque d'un goût artistique à peu près infaillible.

Les noms se pressent sous notre plume, évocateurs de portraits d'une vie profonde, d'un accent magistral; de scènes, de paysages, de compositions où triomphent l'harmonie de la forme et la magie de la couleur. A les contempler dans la variété des talents, des personnalités, à suivre en eux l'évolution de l'art de la peinture en cee cinquante années, on se dit que notre époque a bien tenu sa place dans l'œuvre des siècles.

C'est l'admirable et sobre figure de Anglada, d'Edgain Maxence; l'inquiétante composition de F. Sabatté, « Eternelle paix », gris d'un accent étonnant; deux « Eglises », de notre L.-Ch. Spriet, qui conservent parmi tant d'œuvres marquantes le prestige d'une poésie prenante, d'une personnalité rare; cette splendeur chande et empourprée, cette substance charnue d'une « Bucolique » de Fernand Maillaud, l'incomparable peintre des champs animés par les grands bœufs roux, par d'exquisiques paysans; une des plus belles aquarelles de Tony-G. Roux, un « Coin du Parc de Versailles », où l'artiste charmant a regretté à mie toute sa distinction, la fraîcheur et l'éclat de son coloris; un brillant « Effet de neige » de V. Chauvetot; des œuvres de Grun, Loiza Prat, William, André Dewambez, D. Lacan, Gobo, Montézin, Adler, Jonas, la « Calvaire breton » de Jamois; la « Place du Tertre », de Parturier; un délicat « Effet de neige » de Rémy Cogghe. Notons encore Grosjean, Féguide, Jourdan, Morchain, Feresin, Bonchor, etc...

Les fleurs de M. J. Chaleyé ne souffrent pas, au contraire, d'être pareillement encadrées. Une peinture de cet artiste est toujours une chose si complète, si affirmée, si soutenue, qu'elle tient partout, même entre les chefs-d'œuvre d'un Spriet ou voisinant avec les toiles d'un Grün.

Des fleurs, oui, d'une matière pleine, solide et souple, d'une fraîcheur et d'une luminosité de coloris qui leur donnent une vie intense; mais dans ces pages construites de mains vigoureuses et libres, il y a autre chose que des fleurs. Et généralement, elles sont le beau prétexte à l'expression d'un fragment d'intérieur joliment composé. Ainsi, comment ne pas goûter, par exemple, le charme délicat de ces « Roses » de septembre, bouquet où, du blanc au rouge, se marient de délicieuses nuances sur lesquelles un rayon vient poser sa caresse après avoir doré l'harmonieux drapé d'un rideau? Telles pages sont traitées dans l'enthousiasme comme ces « Roses dans l'embrasure de la fenêtre »; telles autres respirent l'apaisement avec non moins de pensée, de volonté, comme « Roses et jardinière ». Voici un « Bouquet religieux » où palpite en effet un souffle mystique et dans cette « Intimité » on sent un esprit ami des beaux livres à la somptueuse reliure.

Ce sont là des œuvres qui peuvent être étudiées, sondées, épluchées: la perfection technique répond à l'effet artistique, on l'explique. Pour parvenir à ses fins, l'artiste emploie beaucoup de couleur, procédé qui, chez lui, est source de vérité et qui contribue à donner à ces œuvres l'heureux équilibre de force et de grâce qui en est le caractère le plus personnel.

Un trésor est découvert dans l'Ain

Bourg, 28 mars. — Un propriétaire de Saint-Benoit (Ain), qui procédait à la démolition d'une vieille maison, a découvert dans le plancher un trésor composé de pièces d'or pesant 1 kg 300 et datant pour la plupart du 17e siècle.

LA GRANDE TOMBOLA de la Presse du Nord

aura comme gros lots :

1° Un portefeuille d'une valeur de 50 000 fr.
2° Un portefeuille d'une valeur de 20.000 fr.
3° Un portefeuille d'une valeur de 10.000 fr.
4° Un portefeuille d'une valeur de 5.000 fr.
5° Vingt-cinq portefeuilles ayant chacun une valeur de..... 1 000 fr

Demander des billets au prix d'UN FRANC, soit à nos guichets, soit à nos dépositaires et vendeurs.

Pour les envois par la poste, joindre 50 centimes pour frais d'affranchissement.

— Le vapeur hellénique « Maloto » ayant à bord M. Tossil, aurait été arraisonné mercredi, en transit, aux Dardanelles, venant de la mer Egée. Le capitaine du « Maloto » aurait déclaré qu'il se rendait en Roumanie.

AU SERVICE DE LA FAMILLE

En marge du premier Congrès international des sages-femmes catholiques

La Faculté libre de Lille a pris l'initiative d'organiser un Congrès international de sages-femmes catholiques, qui se tiendra à Lille, les 13, 14 et 15 avril et auquel sont invités, non seulement les sages-femmes et les médecins catholiques, mais aussi les représentants des grandes organisations familiales et des Ligues féminines.

Ce Congrès présentera un grand intérêt à un triple point de vue. D'abord, au point de vue de la technique professionnelle, il offrira aux sages-femmes des confrères de perfectionnement, les mettant au courant des méthodes les plus modernes.

En second lieu, au point de vue de l'organisation professionnelle, il étudiera les diverses spécialisations de la profession: accouchement en maternité, à domicile, à la ville et à la campagne, aux colonies, aptitudes qu'elles requièrent, perspectives d'avenir qu'elles ouvrent, etc.

Enfin, et c'est en qui donne à cette initiative un caractère tout à fait nouveau, le Congrès étudiera les rapports de la famille et de la corporation des sages-femmes, et s'efforcera de poser les bases d'une coopération méthodique et permanente. En effet, la famille, qui a besoin de la sage-femme, a tout intérêt à l'aider à vivre pour la famille, c'est-à-dire à vivre honorablement.

Voici le résumé de son programme:

Vendredi 13 avril. — Rapports de M. l'abbé Viollet et de Mme Pertin-le-Quien et Lefebvre sur: « La sage-femme catholique et la famille ». Intervention de M. le chanoine Tiberghien. Conférence de perfectionnement: « Le rôle de la sage-femme dans la puériculture anté-natale ».

Samedi 14. — Séance opératoire. Visite du centre d'élevage. Rapport de Mlle Cauchois: « Les différentes orientations de la profession ». Rapport de Mme Couvreur: « La famille et la sage-femme ». Conférence de perfectionnement: « Le rôle de la sage-femme dans la puériculture anté-natale: les tonchémies ». Entretiens.

Dimanche 15. — Conférence de perfectionnement: « Les suites de couches pathologiques: leur traitement actuel ».

Pendant les conférences purement techniques et les séances opératoires destinées aux médecins et aux sages-femmes, les représentantes des associations familiales des ligues féminines et autres œuvres sociales se réuniront en séances d'études, pour rechercher les moyens par lesquels ces différentes organisations pourraient collaborer avec les sages-femmes pour le plus grand bien de la famille.

Apprenons que le Comité d'honneur réunit des noms évocateurs de grands services rendus à la cause de la famille et de la natalité.

M. l'abbé Viollet, directeur de l'Association du Mariage chrétien, et de l'Association des Sages-femmes catholiques; M. Lefebvre-Dibon, président de l'Alliance nationale; M. Duval Arnould, député, président de « La plus grande famille »; M. Georges Pernot, ancien ministre; docteur Parteau, président de la Société médicale Ste-Luc; professeur Rudeaux, ancien professeur à la Maternité de Paris; M. Duthoit, président des Semaines sociales; docteur Cauchois, président des Associations de familles nombreuses de Normandie; M. Alf Thirion président de la Ligue des familles nombreuses de Lille; Mlle Pretillard, secrétaire-générale de l'Union féminine civique et sociale; Mlles Delcourt, Cuvelier et Dauchille, déléguées de la Ligue féminine d'Action catholique; Mlle Lorthiois, fondatrice de l'Œuvre des nourrissons; docteur Delassus, professeur honoraire d'obstétrique et gynécologie à la Faculté libre de Lille.

COMITE D'HONNEUR A TITRE ETRANGER

R. P. O'Hea, secrétaire de la Catholic social Guild Oxford; Mlle Rimolot, présidente des Femmes d'action catholique d'Italie; Mme Steenbergh Engeering, présidente de l'Union internationale des Ligues féminines catholiques Utrecht; M. Furguson, président des Chevaliers de Colomb d'Irlande; R.P. Lemaire, aumônier de l'Association des accoucheuses de Belgique.

BUREAU DU CONGRES

Président d'honneur: docteur Camelot; présidente d'honneur: Mme Morel-Masey, fondatrice de l'Association des sages-femmes catholiques; président: docteur Favreau, professeur d'obstétrique et de gynécologie, directeur de l'école de sages-femmes de la Faculté libre de Lille; présidents: Mlle Cauchois, vice-président de l'Association des sages-femmes catholiques; secrétaire-générale: Mme Louis Couvreur, du Comité d'étude pour le rôle social de la sage-femme; secrétaires-adjointe: Mlles Devynck, directrice de la Maternité de Linselles (Nord) et Becque, secrétaire de l'Association des sages-femmes catholiques du Nord.

Prière de s'adresser pour tous renseignements à M. le professeur Favreau, 101, rue Royale, Lille (Nord).

DANS LA LÉGION D'HONNEUR :::

(Photo N.Y.T.)

M. Henri de Wendel, *rédacteur en chef du journal* Excelsior, *qui vient d'être nommé commandeur de la Légion d'honneur.*

Un enfant de 2 ans est ébouillanté à Leforest

A l'hôpital de Lens, vient de succomber le petit Rouland Jozef-Jerick, 2 ans, demeurant à Leforest, qui, avant-hier, tombait dans un bassine d'eau bouillante.

LE BARREAU (1)

L'art et la fonction

Depuis l'installation en France du régime parlementaire, le Barreau a envahi la politique... Celle-ci le lui a bien rendu, depuis quelques années, avec cette différence, essentielle: quand des hommes qui connaissent et pratiquent les lois deviennent législateurs, le Parlement, sans doute, ne peut qu'y gagner. Le Barreau, par contre, et la justice, ont tout à perdre à l'intrusion du pouvoir, et des influences politiques.

Mais comment, sans de trop graves atteintes à la liberté, empêcher les abus? Est-ce même possible?

On m'a demandé de le dire. Je l'ai dit... Et j'ai éprouvé le besoin de dire aussi, à l'intention de beaucoup de gens qui l'ignorent, ce qu'est exactement le Barreau français, quels sont les principes qui ont présidé à son développement, comment il fonctionne aujourd'hui, en quoi consistent enfin ces fameuses « règles professionnelles » six ou sept fois séculaires, dont la violation est aujourd'hui encore si sévèrement, si secrètement punie.

Et puisque il y a un « Art du Barreau » — fleur discrète sur une terre aride — puisque la plaidoirie est un genre littéraire, j'ai voulu en dire le charme, la beauté, la difficulté.

L'autre jour, sur les quais, un vieux traité d'Apiculture m'est tombé sous les yeux. Il était daté de 1793...

1793!... Passe encore d'étudier les abeilles au plus fort d'une Révolution: l'auteur y a trouvé peut-être une distraction salutaire. Mais comment a-t-il pu penser que des lecteurs, en nombre suffisant, s'y intéresseraient?

Publier aujourd'hui un livre sur le Barreau paraîtra sans doute une forme nouvelle de la même illusion.

Pourtant... Qu'on y veuille bien songer! L'exemple du Barreau n'est-il pas fort instructif — précisément à l'heure actuelle? L'Ordre des Avocats est le seul survivant des nombreux et complexes organismes, puissants ou délicats, actifs ou studieux, bruyants ou silencieux — force ou beauté — dont l'harmonieux ensemble (ormait jadis le corps même, le corps vivant, de la France.

N'est-il pas intéressant de montrer comment une institution de cette sorte peut garder de nos jours, sans danger pour personne, et pour le plus grand profit de tous, une sorte d'autonomie? Comment, régie par d'invariables mais souples traditions, elle ne sacrifie jamais rien d'essentiel et s'adapte pourtant toujours, sans secousse et sans heurt, à l'évolution des idées et des mœurs?

Ce ne serait point, en Angleterre, un étrange ni merveilleux spectacle... Mais en France!

Fernand PAYEN.

(1) Fernand Payen, ancien bâtonnier, in-16, 20 fr., chez Bernard Grasset, 61, rue des Saints-Pères, Paris (6me).

Le 5me Congrès international de l'Education familiale aura lieu à Bruxelles en 1935

On sait que la Belgique organise pour l'année 1935 une exposition universelle appelée à un grand retentissement.

A cette occasion, se produira une manifestation qui ne peut manquer de retenir l'attention des éducateurs de tous pays : nous voulons parler du cinquième congrès international de l'Education familiale.

Ces questions d'éducation familiale et en général toutes celles qui ont trait soit à la psychologie de l'enfant, soit à l'étude et à la formation de son caractère, et en général à toutes les formes de la pédagogie, sont de plus en plus à l'honneur. C'est là un fait que l'on ne saurait nier.

Récemment encore, nous rendions compte d'un congrès de ce genre à Paris où d'éminents rapporteurs ont permis à un auditoire de parents et d'éducateurs de mesurer toute l'ampleur de ces questions, leur infinie délicatesse, leur passionnant intérêt.

D'année en année, cette étude de l'enfance qui, par contre-coup est d'un précieux enseignement pour les parents et les maîtres, progresse, s'éclaire d'éléments nouveaux, s'appuie sur des enquêtes ou des documentations de plus en plus précises.

Dans ce domaine, le congrès international de Bruxelles aura une importance que l'on ne peut se dissimuler.

Veut-on un aperçu du programme qui y sera traité ?

Etude psychologique de l'enfant, formation du caractère dans la famille, conseils aux parents, conseils aux maîtres, l'enfant à l'école, les devoirs de la jeunesse, les conditions de la vie familiale et sociale, etc...

On le voit, la matière est vaste, mais combien précieuse. Et quels problèmes sont plus attachants que ceux-là.

L'orientation de toute une vie d'homme peut dépendre du soin qu'on a porté à l'éducation morale, intellectuelle, spirituelle de l'enfant.

Applaudissons aux efforts du Comité qui va réunir les adhésions de nombreux pays. Le bureau exécutif du congrès est présidé par M. De Vuyst dont la compétence et le dévouement sont un sûr garant du succès qui attend le congrès.

Les adhésions sont reçues par le trésorier, M. Van Dromme, 63, rue de Roliano, à Bruxelles. Leur montant qui est de dix belges peut être reçu au compte chèques postaux n° 21.986 Bruxelles.

UNE REUNION DE LA COMMISSION DEPARTEMENTALE DU NORD

La Commission départementale du Nord s'est réunie mercredi à la Préfecture sous la présidence de M. Demolon.

Entre autres questions celle du chômage a été débattue. Acte a été donné à M. le préfet de la communication des crédits de mandatement de subventions allouées aux différents organismes de secours contre le chômage depuis février. Approbation a été donnée au projet de modification du règlement du fonds départemental du chômage en ce qui concerne la durée de résidence dans la commune imposée aux chômeurs pour être admis au bénéfice des secours.

D'autre part, un projet de construction social a préparé par la municipalité de Roncq a été inscrit sur la liste de classement par ordre d'urgence. Avis favorable a été donné à l'exécution du projet.

UNE FILLETTE EST RENVERSEE ET TUEE PAR UN CAMION A AVESNES-LEZ-BAPAUME

Mercredi, vers 11 h. 30, la petite Jeanne David, âgée de 4 ans, a été renversée et a eu la tête écrasée par un camion de la maison Dhénin, négoce de graines à Harquion.

Dernière Heure

La meurtrière du préfet Causeret se pourvoit en cassation

Paris, 28 mars. — Germaine Ilzet, dite d'Anglemont, qui fut condamnée mardi par les assises de la Seine à deux ans de prison pour coups et blessures simples, blessures qui, en le fait, entraînèrent la mort du préfet Causeret, a décidé de signer son pourvoi en cassation contre l'arrêt des assises.

Dernières nouvelles sportives

CYCLISME

Après le Critérium national de la route

Paris, 28 mars. — Les commissaires du Critérium National de la Route, après avoir entendu les témoignages des athlètes présents à l'arrivée et après réunion des commissaires adjoints, décident de valider le résultat de Merviel et de maintenir Roger Lapébie à la première place, devant Merviel et Le Grevès.

Jean Aerts, arrivé quatrième, sera rétrogradé à la 17e place, ex-aequo, pour avoir changé de bicyclette.

Mithouard et Chocque sont suspendus pour six mois

Paris, 28 mars. — La Commission sportive de l'Union Vélocipédique de France, sur le rapport des commissaires du Critérium de « L'Echo d'Alger », a décidé de suspendre pour six mois les coureurs Mithouard et Paul Chocque, pour avoir profité du village d'une voiture. Les deux coureurs font appel.

BOXE

Hapsin bat Challangé

Paris, 28 mars. — A Paris-Bagatelle, Hapsin bat Challangé par abandon au 6e round; — Edward bat Federal en dix reprises (aux points); — Fournier bat Rapp aux points; — Menadier bat Cagnardi aux points; — Le Corre bat Malvich, par abandon au 6e round (blessure); — Gendrey bat Bouvais aux points.

Renseignements commerciaux

COTONS

LIVERPOOL, 28 mars.

Importations, 4.000; Américains, baisse 2; Brésiliens, baisse 2; Egyptiens, baisse 3-4.

Terme	New-Orléans Préc.	New-orléans Jour	New-York Préc.	New-York Jour
Disponible	12.00	11.86	12.06	20.00
Mars	—,—	—,—	11.81	11.72
Avril	—,—	—,—	11.57	11.70
Mai	11.89	11.76	11.98	11.89
Juin	—,—	—,—	12.06	11.97
Juillet	12.01	11.87	12.09	12.00
Août	—,—	—,—	12.06	11.97
Septembre	—,—	—,—	12.00	11.90
Octobre	12.16	12.02	12.18	12.04
Novembre	—,—	—,—	12.20	12.08
Décembre	12.22	12.18	12.20	12.14
Janvier	12.24	12.17	12.21	12.21
Février	—,—	—,—	12.20	12.20

Recettes. — Aux ports de l'Atlantique, 1.000; aux ports du Golfe, 6.000.

Exportations. — Pour la Grande-Bretagne, France et Continent, nulles; Japon et Chine, 6.000.

CHANGES A L'ETRANGER

Londres : Sur Paris, 77.30; sur Bruxelles, 216.50; Esc. bons banque, 0 23/16; Prêt à court terme, 0 3/4.

New-York : Sur Paris, 6.59; sur Londres, 5.11 5/8; Cdb. transf., 6.1147; sur Bruxelles, 23.44.

SUCRES. — Cuba, prompte livraison, 312; A terme : Sur mai, 161; juillet, 156; septembre, 150; décembre, 146; janvier, 147 mars, 170. — Ventes, 14.000 tonnes.

Revue du marché de New-York

New-York, 28 mars. — L'attitude généralement adoptée par le Stock-